

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 06/08/2019 sur www.xmarches.fr sous la référence 2019.29

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2019.29 Aménagements paysagers de l'avenue Jean Jaurès - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : 2019.29 Aménagements paysagers de l'avenue Jean Jaurès

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45112700-2 - Travaux d'aménagement paysager.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

Critères d'attribution :

Valeur technique 60 %

Prix des prestations 40 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 26/07/2019

Montant final HT : 83 932,43 €

Opérateur économique attributaire :

EDIVERT

18 LES BLANCS FOSSES - 51370 ORMES

France

Mail : contact@edivert.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Le délai d'exécution est le suivant :

Phase 1 : Travaux d'exécution : 6 semaines - Travaux de parachèvement : entre le constat d'exécution des travaux et le constat de reprise au mois de septembre suivant.

Phase 2 : Travaux de confortement et garantie de reprise : 15 mois à compter du constat de reprise.

Il est fixé une période de préparation, non comprise dans le délai d'exécution du marché, d'une durée de 30 jours. Cette période débute à compter de la date de notification du marché. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Modalités de consultation du contrat: le contrat est consultable du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 au service commun des marchés publics de la ville d'Epernay

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY